



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

FOYER GAMBETTA - AMENAGEMENT ET
RESTRUCTURATION - APPROBATION DU
DOSSIER DE CONSULTATION DES
ENTREPRISES (DCE) - SIGNATURE DES
MARCHES

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 22 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

PATRIMOINE ET MOYENS

**FOYER GAMBETTA - AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION -
APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES
ENTREPRISES (DCE) - SIGNATURE DES MARCHES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après les phases d'avant projet menées à la fin de l'année 2009 en collaboration avec le Cabinet Maret, économiste de la construction, il a été demandé de compléter le budget pour mener à bien le projet.

Après plusieurs réunions avec les futurs utilisateurs du site, le dossier a été relancé fin septembre 2010 pour entamer la phase projet.

Afin de commencer les travaux d'aménagement du Foyer Gambetta, futur siège social du Comité d'activités sociales et culturelles (CASC) Niort et de son territoire pour le début du mois d'avril 2011, il est nécessaire de lancer dès à présent la consultation des entreprises.

Cette opération sera menée en maîtrise d'oeuvre interne pour encadrer les divers lots techniques et organismes à prestations intellectuelles en phase chantier.

Le coût total de cette opération est estimé à 334 448,00 € HT soit 400 000,00 € TTC.

L'allotissement prévu pour ces travaux est le suivant :

N°	Lots	Montant HT	Montant TTC
1	Désamiantage / Déplombage	16 000,00 €	19 136,00 €
2	Gros oeuvre	95 000,00 €	113 620,00 €
3	Serrurerie	9 300,00 €	11 122,80 €
4	Menuiseries intérieures et extérieures bois	55 000,00 €	65 780,00 €
5	Cloisons sèches	30 000,00 €	35 880,00 €
6	Carrelage - Faïence	14 000,00 €	16 744,00 €
7	Peinture - Revêtement sol PVC	19 000,00 €	22 724,00 €
8	Plomberie - Sanitaires	5 700,00 €	6 817,20 €
9	Chauffage - Ventilation	37 000,00 €	44 252,00 €
10	Electricité	32 000,00 €	38 272,00 €
	TOTAL	313 000,00 €	374 348,00 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le Dossier de consultation des entreprises (DCE) ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés de travaux s'y rapportant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL